

MOBILITE/ POLITIQUE CYCLABLE : Le Sicoval et le CD31 en faveur en faveur des mobilités douces

En juillet dernier, la [COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL](#) / T : 05.62.24.02.02 (siège à Labège/31) présentait son plan Vélo 2023-2032 ayant pour vocation d'accélérer la mise en œuvre de la politique cyclable sur son territoire. Un engagement inédit en faveur du développement des mobilités douces sur la Communauté d'Agglomération, partagé et soutenu par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne. **Un avenant à l'accord de partenariat 2022-2024 entre le Sicoval et le Département de la Haute-Garonne prévoit une réévaluation à la hausse de la participation de ce dernier à la politique cyclable du Sud-Est Toulousain.** <https://www.sicoval.fr/>